

# RELEVÉ D'OBSERVATION DU LOGEMENT

Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et le mal logement en Gironde



## Relevé d'Observation du Logement

### Rédacteur du relevé

Nom : ..... Organisme : .....  
Tél. : ..... Adresse Mail : .....

### Logement

Adresse : .....  
Etage : ..... N° porte ou situation (droite /gauche) : ..... Commune : .....  
Maison individuelle  Appartement  Autre (1)  à préciser :

### Occupant(s)

Nom - prénom ..... Tél : ..... N° CAF/MSA : .....  
Propriétaire  Locataire  Autre  (à préciser) .....  
Nbre d'occupant(s) : ..... Nbre d'enfants & âges : ..... Enfant à naître

### Propriétaire (s) / gestionnaire du logement :

Nom - prénom ..... Tél : .....  
Adresse : .....

### Observations sur le logement

Logement ancien  Présence de peintures anciennes écaillées (2)

Cuisine  Salle d'eau  WC  Salle à manger  Nbre de chambres :

Chambre ou salle à manger sans fenêtre sur l'extérieur  Logement en sous-sol, cave ou combles   
Pièce à vivre < 9 m<sup>2</sup>  Hauteur sous plafond < 2,20m  Chambre < 7 m<sup>2</sup>

Fils électriques dénudés  Prise détériorée ou multiprises  Autre désordre électrique

Humidité (3)  Moisissures (3)  Infiltrations

Absence de raccordement au réseau d'eau potable (4)  Problème d'assainissement (4)   
Absence de grille d'aération ou de ventilation dans cuisine, salle d'eau, W.C.

Absence de chauffage (5)  Chauffage d'appoint (5)  si oui, préciser : .....

Absence d'eau chaude  chaudière ou chauffe-eau au gaz  cheminée ou poêle à bois

Accumulation importante de déchets putrescibles dans le logement ou les communs (6)

Absence de garde-corps  Escalier dangereux   
Risque d'effondrement d'un élément de construction (plancher, plafond, toiture, mur)

Huisseries en mauvais état  Nuisibles (souris, cafards, blattes, ...)

### Remarques :

.....  
.....  
.....

A ..... , le .....

Signature de l'occupant

Signature du rédacteur

**(1) Logement autre : caravane sédentaire, cabane, mobil-home...**

**(2) L'utilisation des peintures cérusées (contenant du plomb) est interdite dans les logements depuis le 1/01/1949.**

**Les enfants et les femmes enceintes sont les populations à risque.**

**Des peintures écaillées dans un logement récent ne constituent généralement pas une source d'intoxication par le plomb.**

**Indiquer la présence d'humidité ou de moisissures en notant si nécessaire les pièces cernées.**

**(4) Le logement n'a aucune alimentation en eau, qu'elle vienne du réseau public ou non (il se peut aussi que l'eau vienne d'un puits privé).**

**L'absence de système d'assainissement peut constituer un risque de contamination bactériologique pour les occupants et le voisinage.**

**(5) Les chauffages d'appoint (poêle à pétrole, radiateur à gaz, braséro...) produisent généralement beaucoup d'humidité et peuvent dégager du monoxyde de carbone (gaz toxique, inodore et mortel) s'ils sont associés à un manque de ventilation.**

**L'absence totale de chauffage dans un logement entraîne une forte humidité et le développement de moisissures.**

**(6) L'entassement de déchets (poubelles, matières fécales...) peut rapidement constituer un risque pour la santé des occupants et du voisinage et justifier une procédure d'urgence.**

**Remarques : Vous pouvez indiquer le problème-clé du logement, noter les problèmes concernant l'immeuble en général ou autre, indiquer l'origine du ROL (visite, accueil ou appel téléphonique), les raisons de non signature**